

Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE S²LO				
Nom Orientation stratégique <i>(automatique)</i>	Titre de l'Action <i>(à renseigner)</i>	N° Complet Sous-Action <i>(automatique)</i>	Sous Action <i>(à renseigner)</i>	Evolution de la sous action (2025)
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Accompagner la rénovation énergétique des logements privés - Massification et rénovation performante	1.1.1.1	1.1 Poursuivre et amplifier l'accompagnement des propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique en logement individuel ou collectif : Accompagner le dispositif régional décliné sur le département (Tarn Renov'Occitanie) par la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation, déploiement du contrat PACTE à compter de 2025	2025 : nouveau contrat avec l'Etat, PACTE
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Accompagner la rénovation énergétique des logements privés - Massification et rénovation performante	1.1.1.2	1.2 Mettre en place une Opération programmée d'amélioration de l'Habitat communautaire, déclinée en OPAH de Renouvellement Urbain et OPAH de Droit Commun, sur l'ensemble du territoire. Prendre en compte un volet énergie dans les études pré-opérationnelles d'OPAH à partir de 2022 puis dans le dispositif opérationnel. Prime de 3000€/projet pour favoriser l'emploi de matériaux biosources.	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Accompagner la rénovation énergétique des logements privés - Massification et rénovation performante	1.1.1.3	1.3 Intégrer progressivement le repérage des copropriétés fragiles, et parmi celles-ci, les copropriétés ayant une faible performance énergétique (contrat PACTE Territorial 25-30)	PACTE territorial, obj de 5 co-pro en 5 ans
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Accompagner la rénovation énergétique des logements privés - Massification et rénovation performante	1.1.1.4	1.4 Faire connaitre les dispositifs et les aides financières pour des rénovations performantes, sensibiliser/mobiliser les travailleurs sociaux	enlever tiers financement extérieur, rajout sensibilisation des travailleurs sociaux
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Accompagner la rénovation énergétique des logements privés - Massification et rénovation performante	1.1.1.5	1.5 Promouvoir l'intégration d'éco-matériaux et le chauffage au bois (chaudière, poêle) dans les rénovations en veillant à limiter les émissions polluantes (particules fines...),	

Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Accompagner la rénovation énergétique des logements privés - Massification et rénovation performante	1.1.1.6	1.6 Cartographier les zones d'intervention et les comparer aux zones où statistiquement il peut y avoir de la précarité	CAE 6,2,2,1,3
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Accompagner la rénovation énergétique des logements privés - Massification et rénovation performante	1.1.1.7	1.7 Communiquer et transmettre les indicateurs à ceux qui en font la demande, et en particulier les communes	CAE 6.2.3.5.3, bilan annuel, rajout sous action
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Accompagner la rénovation énergétique des logements privés - Massification et rénovation performante	1.1.1.8	1.8 Mettre en place un dispositif de suivi des projets subventionnés pour analyser l'efficacité des moyens investis (bilan annuel des OPAH, observatoire de l'habitat)	CAE 6.2.3.6, bilan annuel OPAH, mise en place observatoire, rajout sous-action
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Connaitre et valoriser les opérations de rénovation énergétique des logements sociaux	1.1.2.1	2.1 Suivre la programmation annuelle de rénovation du logement social	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Connaitre et valoriser les opérations de rénovation énergétique des logements sociaux	1.1.2.2	2.2 Soutenir la rénovation des logements communaux sociaux (Aide Habitat de 16 k€/logement)	rajout sous-action 2,2
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine bâti public	1.2.3.1	3.1 Réfléchir à la mutualisation d'un poste de CEP financé par et pour les communes,	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine	1.2.3.2	3.2 Maintenir un référent énergie au sein du service Patrimoine de Gaillac Graulhet Agglomération,	

énergétique et climatique des bâtiments	gestion du patrimoine bâti public			
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine bâti public	1.2.3.3	3.3 Mobiliser le référent énergie dans les projets de construction ou rénovation de bâtiments publics.	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine bâti public	1.2.3.4	3.4 Accompagner les usagers à la bonne utilisation des équipements à l'aide d'un guide par bâtiment voir des référents	Réaliser un guide par bâtiment + référents
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine bâti public	1.2.3.5	3.5 Assurer un suivi régulier des contrats et des consommations d'énergie et des émissions de GES de chaque bâtiment,	rajout des GES
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine bâti public	1.2.3.6	3.6 Réaliser les diagnostics et des mesures Qualité de l'Air Intérieur dans les bâtiments communautaires accueillant du public sensible, surveillance (capteur Co2, mesures et actions correctives)	rajout des mesures et des publics sensibles
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine bâti public	1.2.3.7	3.7 Déployer le nettoyage au naturel dans les bâtiments communautaires (produits éco-labellisés; process innovants; accompagnement au chgt des pratiques	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine bâti public	1.2.3.8	3.8 Acheter de l'électricité renouvelable (garantie d'origine)	rajout sous-action1,2,3,8
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine bâti public	1.2.3.9	3.9 Mener une réflexion sur le type et le positionnement des compteurs et sous-compteurs	rajout sous-action1,2,3,9, CAE 2,1,1,2,3
Promouvoir la sobriété et	Amplifier la rénovation			

améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités	1.2.4.1	4.1 Construire un programme pluriannuel de rénovation du patrimoine bâti communautaire pour les bâtiments les plus énergivores (SDIE)	SDIE, bât les + énergivores
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des	Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités	1.2.4.2	4.2 Sur la base de ce programme pluriannuel, engager les travaux nécessaires en tendant vers des projets de rénovation performante exemplaires avec l'utilisation de matériaux biosourcés	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités	1.2.4.3	4.3 Mettre en place des contrats de maintenance des systèmes de chauffage pour assurer leur efficacité,	VEOLIA
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités	1.2.4.4	4.4 Se doter d'un outil de suivi (si possible en ligne) et suivre régulièrement les consommations après travaux et réaliser des bilans périodiques	Excel et fiches REX
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités	1.2.4.5	4.5 Communiquer sur les bâtiments publics rénovés,	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités	1.2.4.6	4.6 Exiger des entreprises mandatées de réaliser des "chantiers propres" pour mieux valoriser les déchets en lien avec les filières de traitement	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités	1.2.4.7	4.7 Rénover les bâtiments les plus énergivores : 30% des bâtiments communautaires en classe A ou B	rajout 4,7, CAE 2,2,2,4,2

Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE S²LO				
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités	1.2.4.8	4. 8 Prendre en compte les risques amplifiés par le changement climatique dans la conception des bâtiments pour limiter leur vulnérabilité	rajout sous action 4,8, CAE 2,1,3,3,5
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités	1.2.4.9	4.9 Veiller à la qualité environnementale des projets (cours d'écoles et de crèches, végétalisation,...)	rajout sous action 4,9 en lien avec CAE 2,1,3,6,3
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Rénover et maitriser les consommations de l'éclairage public	1.2.5.1	5.1 Intervention de Territoire d'Energie 81 dans la réalisation d'un bilan éclairage public sur l'ensemble des communes ayant transféré la compétence et programmation de travaux,	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Rénover et maitriser les consommations de l'éclairage public	1.2.5.2	5.2 Mise en place d'un programme de travaux pluriannuel sur l'éclairage public géré par les communes et Gaillac Graulhet Agglomération (Zone d'activités Economiques) en améliorant la photométrie de l'éclairage pour limiter les nuisances sur la faune nocturne,	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Rénover et maitriser les consommations de l'éclairage public	1.2.5.3	5.3 Sur la maitrise des consommations : sensibilisation, retours d'expériences de communes sur l'extinction.	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Travailler sur le SCOT et le(s) PLU pour adapter les projets de réhabilitation et de construction neuve aux enjeux énergie climat du PCAET	1.3.6.1	6.1 Intégrer un volet Air-Energie-Climat à chaque phase de la révision du SCOT et d'élaboration du PLUi (Réaliser une OAP thématique Energie dans le PLUi),	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Travailler sur le SCOT et le(s) PLU pour adapter les projets de réhabilitation et de construction neuve aux enjeux énergie climat du PCAET	1.3.6.2	6.2 Intégrer des recommandations et prescriptions volontaristes adaptées aux enjeux du territoire dans les documents opposables (DOO	

				Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE 	
performance énergétique et climatique des bâtiments	renabilitation et de construction neuve aux enjeux énergie climat du PCAET	1.3.6.2	du SCOT, OAP-Règlement PLUi),		
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Travailler sur le SCOT et le(s) PLU pour adapter les projets de réhabilitation et de construction neuve aux enjeux énergie climat du PCAET	1.3.6.3	6.3 Réaliser des ateliers de sensibilisation et des formations des élus et techniciens pour montrer comment le SCOT et le PLUi participent à la transition énergétique et écologique du territoire,	et formation	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Travailler sur le SCOT et le(s) PLU pour adapter les projets de réhabilitation et de construction neuve aux enjeux énergie climat du PCAET	1.3.6.4	6.4 Promouvoir et valoriser des opérations de construction exemplaire (démarche Bâtiment Durable Occitanie...)		
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Travailler sur le SCOT et le(s) PLU pour adapter les projets de réhabilitation et de construction neuve aux enjeux énergie climat du PCAET	1.3.6.5	6.5 Faciliter l'appropriation par les communes (déclinaison des objectifs, articulation avec les PLU et les projets communaux, travail d'animation), lien avec les études urbaines	rajout de la sous action 6,5	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Travailler sur le SCOT et le(s) PLU pour adapter les projets de réhabilitation et de construction neuve aux enjeux énergie climat du PCAET	1.3.6.6	6.6 Intégrer des mesures de maîtrise de la demande en énergie afin de dimensionner et localiser les installations de façon cohérente vis-à-vis des bâtiments ayant vocation à devenir moins consommateurs d'énergie	rajout de la sous action 6,6	
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Travailler sur le SCOT et le(s) PLU pour adapter les projets de réhabilitation et de construction neuve aux enjeux énergie climat du PCAET	1.3.6.7	6.7 Réalisation d'une la charte intercommunale sur la qualité des constructions	rajout de la sous action 6,7	
Développer les énergies renouvelables	Coordonner le déploiement des énergies renouvelables	1.3.7.1	7.1 Cartographier les potentiels (foncier, réseaux) et les acteurs pour planifier et coordonner le développement des projets,définir les zones d'accélération des ENR	changement titre : Coordonner le déploiement des ENR Rajout : zones AEnR	

Développer les énergies renouvelables	Coordonner le déploiement des énergies renouvelables	1.3.7.2	7.2 Intégrer le potentiel identifié dans les SCOT / PLUi,	
Développer les énergies renouvelables	Coordonner le déploiement des énergies renouvelables	1.3.7.3	7.3 Travailler en groupe d'acteurs les modèles de développement de filière adaptés au territoire (PV, méthanisation, éolien, géothermie, hydroélectricité) : retours d'expériences, freins et leviers,	
Développer les énergies renouvelables	Coordonner le déploiement des énergies renouvelables	1.3.7.4	7.4 Etudier et accompagner la participation des collectivités au capital des sociétés de projet	
Développer les énergies renouvelables	Coordonner le déploiement des énergies renouvelables	1.3.7.5	7.5 Réaliser un plan paysage de la transition énergétique	rajout sous action 7.5
Développer les énergies renouvelables	Coordonner le déploiement des énergies renouvelables	1.3.7.6	7.6 Prioriser les installations photovoltaïques sur les toitures (publiques, privées et bâtiments agricoles)	rajout 7,6
Développer les énergies renouvelables	Favoriser l'émergence et accompagner des projets citoyens de production d'énergie renouvelable	2.1.8.1	8.1 Identifier, sur le patrimoine de Gaillac Graulhet Agglomération, les toitures ou le foncier pouvant être mis à disposition des sociétés coopératives et suivre les études de faisabilité engagées,	
Développer les énergies renouvelables	Favoriser l'émergence et accompagner des projets citoyens de production d'énergie renouvelable	2.1.8.2	8.2 Mettre en place un accompagnement administratif et réglementaire de Gaillac Graulhet Agglomération et des communes pour la mise à disposition des toitures ou du foncier,	
Développer les énergies renouvelables	Favoriser l'émergence et accompagner des projets citoyens de production d'énergie renouvelable	2.1.8.3	8.3 Communiquer sur les projets coopératifs et leur projet de développement,	
Développer les énergies renouvelables	Favoriser l'émergence et accompagner des projets citoyens de production d'énergie renouvelable			

				Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE S²LO	
Développer les énergies renouvelables	projets citoyens de production d'énergie renouvelable	2.1.8.4	8.4 Organiser un échange avec les élus, une fois / an, pour faire le point sur le développement des projets.		
Développer les énergies renouvelables	Développer les projets photovoltaïques sur toiture publique	2.2.10.1	10.1 Sensibiliser les communes aux différents types de réalisation PV sur le territoire (visite de sites avec présentations des solutions techniques et financières)		
Développer les énergies renouvelables	Développer les projets photovoltaïques sur toiture publique	2.2.10.2	10.2 Identifier un potentiel d'une dizaine de toitures de bâtiments communautaires en lien avec le référent énergie/patrimoine puis commande mutualisée d'études de faisabilité sur ce potentiel,		
Développer les énergies renouvelables	Développer les projets photovoltaïques sur toiture publique	2.2.10.3	10.3 Groupement de commande pour installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures sélectionnées et définition des possibilités de valorisation (maîtrise d'ouvrage direct / tiers investissement, autoconsommation/revente),		
Développer les énergies renouvelables	Développer les projets photovoltaïques sur toiture publique	2.2.10.4	10.4 Avoir délibéré sur la décision de construire des installations de production d'électricité, en précisant le financement prévu	2.2.4.1.1 Avoir délibéré sur la décision de construire des installations de production d'électricité, en précisant le financement prévu (rajout action 10.4)	
Développer les énergies renouvelables	Travailler sur l'écosystème d'acteurs PV du territoire	2.2.11.1	11.1 En s'inspirant de l'approche RENOVAM, inventorier les installateurs PV afin de soutenir leur activité sur le territoire.		
Développer les énergies renouvelables	Travailler sur l'écosystème d'acteurs PV du territoire	2.2.11.2	11.2 Animer un réseau de professionnels du Photovoltaïque à l'échelle départementale,		
Développer les énergies renouvelables	Développer des installations solaires sur toitures privées (photovoltaïque, thermique)	2.2.9.1	9.1 Rédaction d'une newsletter "climat-air-énergie" réalisée pour les élus		
Développer les énergies renouvelables	Développer des installations solaires sur toitures privées (photovoltaïque, thermique)	2.2.9.2	9.2 Communiquer et faire connaître l'outil cadastre solaire en ligne,		
Développer les énergies renouvelables	Développer des installations solaires sur toitures privées (photovoltaïque, thermique)	2.2.9.3	9.3 Diffuser un guide des bonnes pratiques d'intégration architecturale des ENr auprès des maîtres d'ouvrage privés,		
Développer les	Développer des installations solaires sur		9.4 Travailler avec l'architecte des bâtiments de France sur les modalités d'intégration des systèmes ENR dans les périmètres de		

énergies renouvelables	toitures privées (photovoltaïque, thermique)	2.2.9.4	7.4 Travailler avec l'architecte des bâtiments de France sur les modalités d'intégration des systèmes ENR dans les permis de protection architecturale (Sites Patrimoniaux Remarquables notamment)	
Développer les énergies renouvelables	Poursuivre le développement des chaufferies biomasse (bois, biogaz)	2.3.12.1	12.1 Organiser l'information et la sensibilisation des élus et services techniques (visite de sites),	
Développer les énergies renouvelables	Poursuivre le développement des chaufferies biomasse (bois, biogaz)	2.3.12.2	12.2 Réaliser des études de faisabilité sur les projets neufs et de rénovation de bâtiments publics (Gaillac Graulhet Agglomération et communes)	
Développer les énergies renouvelables	Poursuivre le développement des chaufferies biomasse (bois, biogaz)	2.3.12.3	12.3 Étudier la faisabilité d'installer un réseau de chaleur dans les nouveaux projets d'aménagement des zones d'activités économiques ou des projets de requalification des ZAE existantes,	
Développer les énergies renouvelables	Poursuivre le développement des chaufferies biomasse (bois, biogaz)	2.3.12.4	12.4 Accompagner la structuration d'une filière bois-énergie locale en articulation avec la filière bois tarnaise,	
Développer les énergies renouvelables	Poursuivre le développement des chaufferies biomasse (bois, biogaz)	2.3.12.5	12.5 Intégrer des exigences particulières concernant la préservation de la qualité de l'air dans les projets.	Fonds chaleur (gros projets) = filtre obligatoire, bonne qualité pour les projets granulés
Développer les énergies renouvelables	Poursuivre le développement des chaufferies biomasse (bois, biogaz)	2.3.12.6	12.6 Utiliser les réseaux de chaleur pour atteindre les objectifs fixés en matière de chaleur renouvelable	3.2.2.1 Utiliser les réseaux de chaleur pour atteindre les objectifs fixés en matière de chaleur renouvelable
Développer les énergies renouvelables	Développer la méthanisation agricole	2.3.13.1	13.1 Analyser le fonctionnement des unités en service pour réaliser des retours d'expérience,	
Développer les énergies renouvelables	Développer la méthanisation agricole	2.3.13.2	13.2 Sensibiliser les acteurs agricoles sur les différents modèles de réalisations (formation-action),	
Développer les énergies renouvelables	Développer la méthanisation agricole	2.3.13.3	13.3 Favoriser l'acceptabilité des projets en sensibilisant élus-habitants	

				Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE S²LO	
Développer les énergies renouvelables	Développer la méthanisation agricole	2.3.13.4	13.4 Accompagner l'émergence de nouveaux projets en prenant en compte les enjeux de protection de l'eau, du sol et de l'air dans la gestion des rejets et la maîtrise du procédé de traitement des déchets agricoles, tout en veillant à ce qu'ils soient situés dans la continuité des bâtiments agricoles existants au sein d'un espace agricole ou naturel mais éloignés des milieux naturels à enjeux. L'intégration paysagère des installations devra également être recherchée.		
Développer les énergies renouvelables	Développer la production de biogaz en injection réseau	2.3.14.1	14.1 Projet industriel porté par Trifyl : construction d'une nouvelle usine de production de gaz issu de la valorisation des déchets ménagers pour une mise en service en 2022, avec un raccordement et une injection dans le réseau TEREGA (estimation production Biogaz-CH4 : 700 Nm3/h)		
Développer les énergies renouvelables	Développer la production de biogaz en injection réseau	2.3.14.2	14.2 Extension et déploiement de la méthanisation de biodéchets et de déchets vert.	rajout sous action 14,2	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité	Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau	3.1.15.1	15.1 Eau potable : travailler avec les gestionnaires de réseaux pour identifier les pertes en eau et améliorer le réseau.		
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau	3.1.15.2	15.2 Accompagner les ménages et les entreprises dans des actions de réduction des consommations d'eau potable,		
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau	3.1.15.3	15.3 Promouvoir les dispositifs de récupération des eaux de pluie lorsque la qualité d'une eau n'est pas indispensable (arrosage, irrigation, lavages extérieurs),		
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau	3.1.15.4	15.4 Irrigation agricole : accompagner les exploitants dans l'optimisation de leurs consommations d'eau d'irrigation et l'adaptation de leurs pratiques culturales pour réduire la vulnérabilité de la filière face au changement climatique	chgt indicateur	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau	3.1.15.5	15.5 Réutilisation des eaux usées traitées, sorties des STEP, pour usages non domestiques (irrigation, lavage, arrosage)	rajout d'ex, suspendu car compliquée pour le moment	
Préserver et valoriser les espaces et les	Instaurer une approche				

espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau	3.1.15.6	15.6 Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau	3.1.15.7	15.7 : Réduire la consommation d'eau et préserver la ressource en eau avec des équipements de type : récupérateurs d'eau de pluie, désimperméabilisation des cours d'école (cours oasis), des parkings,	redondance avec les 15,2 et 15,3, Sous-actions supprimée
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau	3.1.15.8	15.8 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales, une feuille de route GEPu et mettre en place des 1ères actions	rajout sous action 15.8
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau	3.1.15.9	15.9Animer et coordonner la GEMAPI sur le territoire	rajout sous action 15.9
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines	3.1.16.1	16.1 Poursuivre l'organisation d'ateliers de sensibilisation et des formations aux enjeux Air-Energie-Climat à destination des élus et services en charge des questions d'Urbanisme,	rajout formation
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines	3.1.16.2	16.2 Prendre en compte ces enjeux Climat-Air-Energie dans la rédaction des documents de planification pour les rendre juridiquement opposables (utiliser les OAP, subdiviser les zones à urbaniser pour adapter le règlement, comptabiliser et rationaliser les zones à ouvrir à l'urbanisation et disposer de documents cartographiques)	CAE 1,3,1,4 ,,,,

Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines	3.1.16.3	16.3 Privilégier l'urbanisation nouvelle en densification des secteurs urbanisés et la mobilisation du bâti vacant, et limiter la consommation d'espace agricole et naturel en extension urbaine,urbaines.	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines	3.1.16.4	16.4 Accompagner sous l'angle Energie-Climat les projets d'aménagements dès leur conception en phase opérationnelle (démarches Quartiers et Bâtiments Durables Occitanie, Label éco-quartier, Approche Environnementale de l'Urbanisme n°2...),	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines	3.1.16.5	16.5 Promouvoir la végétalisation urbaine,	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines	3.1.16.6	16.6 Favoriser (convention EPF Occitanie) et valoriser les opérations de requalification des friches urbaines.	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines	3.1.16.7	16.7 Intégrer les secteurs prioritaires de développement des ENR et de récupération aux documents d'urbanisme et dans les projets d'aménagements, procéder au classement d'un réseau de chaleur si intérêt	rajout sous action 16,7 (CAE 1,2,1,6,1 et 1,2,6,2)
Préserver et	Intégrer les enjeux			

Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE				
valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines	3.1.16.8	16.8 Contribuer à la lutte et à l'adaptation au changement climatique ainsi qu'à la préservation de la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme,	rajout sous action 16,8 en lien avec CAE 1,3,1,4,5
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire	3.2.17.1	17.1 Mettre en place un programme d'animations périscolaires thématique en lien avec le Projet Educatif Communautaire et les projets de classes portés par les enseignants	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire	3.2.17.2	17.2 Développer des programmes de végétalisation voir de la déminéralisation des espaces publics et des cours d'école et des crèches (chantiers participatifs...)	rajout des cours d'écoles et crèches et de la déminéralisation
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire	3.2.17.3	17.3 Participer aux manifestations locales organisées par les acteurs du territoire	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire via les documents d'urbanisme	3.2.18.1	18.1 Identifier les réservoirs et corridors écologiques et la mise en œuvre de la trame verte et bleue dans les SCOT -PLUi en cohérence avec les enjeux locaux et les continuités avec les territoires voisins,	Modification du titre : ajout agricole et forestier, Identifier les reservoirs et corridors écologiques et
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire via les documents d'urbanisme	3.2.18.2	18.2 Utiliser le panel d'outils de protection réglementaire à disposition dans les codes de l'urbanisme et de l'environnement (ex : Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique...)et afficher la stratégie de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers dans le PLU/SCOT (PADD)	afficher la stratégie de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers dans le PLU/SCOT (PADD)
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire via les documents d'urbanisme	3.2.18.3	18.3 Identifier et prendre en compte les éléments naturels existants ou à recréer dans les projets d'aménagement (Orientations d'Aménagement et de Programmation...) pour assurer la mise en œuvre de la trame verte et bleue.	Identifier les réservoirs et corridors écologiques, mise en œuvre TVB.
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité	Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire via les documents	3.2.18.4	18.4 Limiter l'artificialisation des sols sur le long terme, avec la mise en place de dispositifs règlementaires de protection et d'outils d'intervention foncière comme droit de préemption de la SAFER, droit préemption urbain des communes/EPCI, PAEN, zone agri protégées, ENS, ...	rajout sous action 18,4

Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE				
de vie des habitants	via les documents d'urbanisme			
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Engager une démarche de production agricole compatible avec les enjeux climat air énergie	3.3.19.1	19.1 Valorisation du guide "agriculture de demain" auprès des agriculteurs du territoire en partenariat avec le CODEV animé par la Chambre d'Agriculture 81 et lors des évènements/manifestations professionnelles (journée de l'entreprise agricole...),	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Engager une démarche de production agricole compatible avec les enjeux climat air énergie	3.3.19.2	19.2 Organisation de visites destinées aux agriculteurs dans des exploitations ayant adapté leurs pratiques (groupe SOL, bout de champs...)	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Engager une démarche de production agricole compatible avec les enjeux climat air énergie	3.3.19.3	19.3 Accompagner les agriculteurs dans l'adapatation des pratiques à travers des dispositifs portés par la chambre d'agriculture (groupe DEPHY, 30 000, OPLA ...)	modif indicateur, précision de la sous-action
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Engager une démarche de production agricole compatible avec les enjeux climat air énergie	3.3.19.4	19.4 Favoriser la réhabilitation des haies (lutte contre l'érosion des sols, captation du CO2...) en accompagnement les agriculteurs.	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Engager une démarche de production agricole compatible avec les enjeux climat air énergie	3.3.19.5	19.5 Intégrer le label bas carbone dans les réflexions du monde agricole avec la mise en place du Plan Carbone/diag et la plate-forme régionale	modif sous-action
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Engager une démarche de production agricole compatible avec les enjeux climat air énergie	3.3.19.6	19.6 Sensibiliser et mobiliser les élus communautaires à travers des temps d'échanges (ateliers, visites, JEA...)	rajout 19,6
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Engager une démarche de production agricole compatible avec les enjeux climat air énergie	3.3.19.7	19.7 Reterritorialiser l'alimentation de la collectivité et contribuer à sa résilience alimentaire à l'aide des reflexions urbanistiques, la préservation du foncier agricole et en appuyant la recherche de valeur ajoutée pour les agriculteurs (appui à la structuration de filière)	rajout 19.7
Préserver et				

Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE S²LO				
valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Développer les circuits courts alimentaires de proximité et de qualité	3.4.20.1	20.1 Poursuivre l'appui à la structuration de l'essor Maraicher en facilitant notamment l'accès au foncier agricole,	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des	Développer les circuits courts alimentaires de proximité et de qualité	3.4.20.2	20.2 Accompagner le développement et la structuration d'une filière locale de production et de distribution de produits alimentaires en particulier les fruits et légumes (ex : accompagnement d'OPLA. Association Produits sur son 31. associations de producteurs locaux...).	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Développer les circuits courts alimentaires de proximité et de qualité	3.4.20.3	20.3 Promouvoir et valoriser la production alimentaire locale (communication, mises en relation, sourcing et marchés de producteurs de pays),	Marchés de producteurs, appui au sourcing et des mises en relation
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Développer les circuits courts alimentaires de proximité et de qualité	3.4.20.4	20.4 Faciliter l'implantation d'AMAP, magasins de producteurs locaux, lieux de distributions, marchés de producteurs sur le territoire en lien avec les communes (accès au foncier notamment)	ou magasins de producteurs locaux, lieux de distribution pour les AMAP, marchés de producteurs locaux, carte
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité	Développer les circuits courts alimentaires de proximité et de qualité	3.4.20.5	20.5 Participer concrètement à des installations et au maintien des pratiques agricoles durables	rajout 20.5
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité	Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en circuit court de proximité et de	3.4.21.1	21.1 Poursuivre et développer l'intégration des circuits courts sous labels de qualité, durable et locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires et crèches de Gaillac Graulhet Agglomération (accompagnement d'OPLA, sourcing et mises en relation)	accompagnement OPLA, lien réf 6.4.1.8.3 au décret d'EGALIM
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en circuit court de proximité et de qualité	3.4.21.2	21.2 Poursuivre le travail engagé sur le gaspillage alimentaire dans la restauration collective pour atteindre 50% de réduction par rapport au référentiel national du secteur	Rajout de l'obj de 50% en lien avec le réf 6.4.1.8.2
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des	Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en circuit court de proximité et de	3.4.21.3	21.3 Sensibiliser les élèves au "manger local" et les circuits courts de proximité,	
Préserver et valoriser les espaces et les	Favoriser l'approvisionnement de la restauration	3.4.21.4	21.4 Suivre et accompagner les démarches de circuits courts alimentaires avec les autres restaurants collectifs du territoire (notamment	

ressources pour la qualité de vie des habitants	collective en circuit court de proximité et de qualité	3.4.21.4	EHPAD, Collèges, Lycées, Hôpitaux)	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation	3.4.22.1	22.1 Élaborer un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation	3.4.22.2	22.2 Renforcer l'information du public et des acteurs économiques sur la réduction des déchets à la source et les consignes de tri,	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation	3.4.22.3	22.3 Poursuivre les actions de sensibilisation au compostage (cantines scolaires, particuliers...),	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation	3.4.22.4	22.4 Développer le broyage des déchets verts pour limiter les apports en déchetterie,	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation	3.4.22.5	22.5 Favoriser le réemploi et la réparation des objets en accompagnant les initiatives citoyennes de création d'ateliers de réparation,	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation	3.4.22.6	22.6 Collecter et valoriser les bio-déchets en lien avec Trifyl pour la production de bio-méthane,	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation	3.4.22.7	22.7 Promouvoir une gestion vertueuse des déchets du bâtiment en lien avec la CMA81 et CCI 81,	
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation	3.4.22.8	22.8 Conduire un inventaire des sites naturels, paysagers et patrimoniaux remarquables préalable à tout projet d'aménagement de structures de collecte, de tri ou de valorisation.	

Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE S²LO				
Préserver et valoriser les espaces et les ressources	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation	3.4.22.9	22.9 Améliorer l'efficacité du système de collecte (optimisation des tournées, mise en place des sondes sur les PAV...)	TETE : 2.2.1, rajout sous action 22,9
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation	3.4.22.10	22.10 Etre eco-exemplaire sur la gestion des déchets dans nos bâtiments communautaires	rajout sous action 22.10 :
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Formaliser un engagement politique fort dans ECI	3.4.37.1	37.1 Construire une feuille route et un plan d'action ECI et allouer un budget	2025 : Création fiche n°37, TETE 1.1.1
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Formaliser un engagement politique fort dans ECI	3.4.37.10	37.10 Initier l'Ecologie Industrielle et Territoriale : mettre en réseau les acteurs économiques et faciliter des synergies inter-entreprises sur le territoire (objectif SOL...)	2025 : Création de la sous-action / TETE : 3.5.1
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Formaliser un engagement politique fort dans ECI	3.4.37.2	37.2 Formaliser une équipe projet pour travailler sur le plan d'action de l'ECi avec un référent ECI au sein de la collectivité	2025 : Création TETE 1.1.1
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Formaliser un engagement politique fort dans ECI	3.4.37.3	37.3 Participer aux réseaux ECI /EFC /EIT	2025 : Création de la sous-action
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité	Formaliser un engagement politique fort dans ECI	3.4.37.4	37.4 Réaliser un recensement des acteurs et des initiatives de l'ECi	2025 : Création de la sous-action / TETE 1.1.2

Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE S²LO				
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Formaliser un engagement politique fort dans ECI	3.4.37.5	37.5 Identifier et développer les filières et domaines à enjeux de l'ECi	2025 : Création de la sous-action / TETE 1.1.2
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Formaliser un engagement politique fort dans ECI	3.4.37.6	37.6 Former les élus et techniciens à l'ECi	2025 : Création de la sous-action / TETE 1.2.1 / 3.3.2
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Formaliser un engagement politique fort dans ECI	3.4.37.7	37.7 Intégrer le plan d'action ECI dans les instances de suivi technique et politique du PCAET	2025 : Création de la sous-action / TETE 1.1.3
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Formaliser un engagement politique fort dans ECI	3.4.37.8	37.8 Mener une politique interne exemplaire : en termes de réutilisation, de réemploi et de réparation	2025 : Création de la sous-action
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Formaliser un engagement politique fort dans ECI	3.4.37.9	37.9 Accompagner les professionnels dans la transition écologique (sobriété, énergie, déchet...)	2025 : Création de la sous-action / TETE : 3.4.3
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Intégrer la dimension mobilité dans les documents d'urbanisme	4.1.23.1	23.1 Intégrer les enjeux de mobilité dans l'urbanisme local à l'aide des emplacements réservés ou autres dispositifs dans les documents de planification et programmes existants	rajout d'autres dispositifs et modif intitulé, lien CAE 1,2,2,2,9
Developper une mobilité alternative à la voiture individuelle	Intégrer la dimension mobilité dans les documents d'urbanisme	4.1.23.2	23.2 Prévoir des stationnements vélo fonctionnels et sécurisés dans les projets d'aménagement et les constructions neuves,	
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Intégrer la dimension mobilité dans les documents d'urbanisme	4.1.23.3	23.3 Renforcer ou Prévoir l'interconnexion des quartiers avec les pôles principaux de transports en commun (gares SNCF-routières notamment) en favorisant une approche multimodale.	

Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Intégrer la dimension mobilité dans les documents d’urbanisme	4.1.23.4	23.4 Repenser la politique de stationnement à travers : un inventaire des stationnements motorisés et vélos, une stratégie favorisant l'intermodalités et les modes actifs, un nombre maximum de stationnement privé, une réflexion sur le stationnement en CV.	rajout sous action 23,4 en lien avec CAE 1,3,1,2,5 et 4,2,1,4
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Mettre en place un plan vélo territorial	4.1.24.1	24.1 Élaborer un schéma cyclable communautaire en ciblant les déplacements du quotidien et une nouvelle offre touristique,	
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Mettre en place un plan vélo territorial	4.1.24.2	24.2 Mettre en oeuvre le schéma cyclable en aménageant progressivement des itinéraires cyclables de qualités, sécurisés, confortables sur des axes et secteurs stratégiques à forte fréquentations tout en favorisant l'intermodalité et la continuité avec les itinéraires cyclables existants ou en projets.	rajout " mettre en œuvre le schéma"
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Mettre en place un plan vélo territorial	4.1.24.3	24.3 Développer une offre de stationnements vélo sécurisés sur l'espace public et à proximité des équipements publics,	
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Mettre en place un plan vélo territorial	4.1.24.4	24.4 Favoriser le réemploi et/ou le recyclage de matériaux du BTP dans les travaux d'aménagement, la mise en place de la signalétique des itinéraires pour guider les cycliste, s'arrurer de la qualité des aménagements cyclables et de leur entretien.	rajout de la sous-action 24,4
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Mettre en place un plan vélo territorial	4.1.24.5	24.5 Mettre en place un comité des partenaires chargé de suivre et évaluer la mise en œuvre du Plan Vélo en collaboration avec les gestionnaires de voirie ...	comité des partenaires et suivre et évaluer les résultats
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Mettre en place un plan	4.1.24.6	24.6 Développer la "culture vélo" à destination du grand public, des scolaires et des entreprises (apprentissage du vélo, ateliers de	lien avec la 4.3.4.5.1

alternative à la voiture individuelle	vélo territorial	4.1.24.6	formation, de réparation, évènements-manifestations, informations sur le réseau cyclable, prêts de Vélos à Assistance Électrique...)	Rajout sous action 24,6
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Mettre en place un plan vélo territorial	4.1.24.7	24.7 Consulter et informer les habitants pour anticiper et réduire les conflits d'usage (cartographier, communiquer,...).	Rajout sous action 24,7
Developper une mobilité alternative à la voiture individuelle	Mettre en place un plan vélo territorial	4.1.24.8	24.8 Eliminer les endroits dangereux à la circulation cycliste (autour des écoles, traversée des routes principales etc), sécuriser et différencier les réseaux	Rajout de la sous action 24,8
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Poursuivre le développement du covoituraae du	4.2.25.1	25.1 Renforcer l'offre de places de stationnement sur les aires de covoiturage existantes saturées, en veillant à leur insertion paysagère,	
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Poursuivre le développement du covoituraae du	4.2.25.2	25.2 Accompagner la création de nouvelles aires (notamment à partir des sites de covoiturage spontané existants) pour mailler le territoire dans une logique d'intermodalité et en privilégiant les sites déjà artificialisés et en veillant à leur insertion paysagère	
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Poursuivre le développement du covoituraae du	4.2.25.3	25.3 Faciliter la mise en relation des covoitureurs (plateforme communautaire KAROS),	2024 / 2025 : mise en place de la plateforme Karos
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Poursuivre le développement du covoituraae du	4.2.25.4	25.4 Intégrer des emplacements réservés ou dispositifs dans les PLU pour l'aménagement-extension d'aires de covoiturage,	ajout 2025 : dispositifs
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Poursuivre le développement du covoituraae du	4.2.25.5	25.5 Soutenir le développement de la plateforme "Tarn-Combi" (plateforme de mobilité inclusive, destiné initialement à des jeunes autistes et qui s'ouvre à tout public). Partenariat entre l'agglomération et l'association OTEMA TSA en charge du développement.	modification 2025 : sous-action suspendu : remplacé par Karos (sous action 3)
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Poursuivre le développement du covoituraae du	4.2.25.6	25.6 Mettre en place un service complémentaire au TAD, le TUS	Modification 2025 : Création de le sous-action
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Poursuivre le développement du covoituraae du	4.2.25.7	25.7 Développer l'usage de la voiture partagée (l'auto-partage, le covoiturage) et constater l'augmentation de la pratique	Modification 2025 : Création de le sous-action / TETE : 4.3.4.3
Developper une mobilité alternative à la voiture individuelle	Optimiser l'offre de transport en commun et scolaire existante et la consommation de la	4.2.26.1	26.1 Poursuivre la structuration et la hiérarchisation des réseaux existants (interconnexions entre les TC, desserte des Zones d'Activités Économiques, amélioration de la fréquence et la régularité des lignes ferroviaire du réseau TER, optimisation du transport scolaire et du service de Transport à la Demande),	
Developper une mobilité alternative à la voiture individuelle	Optimiser l'offre de transport en commun et scolaire existante et la consommation de la	4.2.26.2	26.2 Améliorer l'attractivité des arrêts, aménager des pôles d'échanges multimodaux et ottrir un service d'information multimodal voyageurs	
Developper une mobilité alternative à la voiture individuelle	Optimiser l'offre de transport en commun et scolaire existante et la consommation de la	4.2.26.3	26.3 Inciter et accompagner les démarches de réduction de consommation de carburant ou de renouvellement de véhicules des transporteurs	
Developper une mobilité alternative à la voiture individuelle	Optimiser l'offre de transport en commun et scolaire existante et la	4.2.26.4	26.4 Adapter et ou améliorer l'accessibilité de l'offre de transports publics aux PMR	Création de la sous-action 26,4 en lien avec CAE 4.3.4.4

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 22/07/2025
Publié le 21/07/2025
ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE



voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	consommation de la voiture individuelle Poursuivre les efforts d'exemplarité des collectivités locales en matière de consommation de la voiture individuelle Poursuivre les efforts d'exemplarité des collectivités locales en matière de consommation de la voiture individuelle			4,3,3,4	Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE S²LO
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle	4.3.27.1	27.1 Poursuivre le renouvellement de la flotte de véhicules de l'agglomération et des communes par des modèles moins polluants,		modification 2025, ajout : forfait de mobilité Durbale
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle	4.3.27.2	27.2 Engager des actions visant à améliorer la mobilité quotidienne des agents (négociations annuelles - Plan de Mobilité, Forfait de Mobilité Durable)		modification 2025, ajout : promotion et faciliter le
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle	4.3.27.3	27.3 Favoriser et promouvoir la mobilité durable des agents et des élus (éco-conduite, covoiturage, faciliter le stationnement...)		Voir privé et public dans des tiers lieux
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle	4.3.28.1	28.1 Accompagner le développement du coworking dans des tiers lieux privés ou publics		
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle	4.3.28.2	28.2 Encourager le télétravail et faciliter sa mise en oeuvre par le déploiement de la fibre		
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle Encourager la non consommation de la voiture individuelle	4.3.28.3	28.3 Développer l'éco-exemplarité de l'agglomération à travers le Plan de Mobilité Employeur		
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire	4.3.29.1	29.1 Identifier les établissements "obligés" (+ de 50 travailleurs sur un même site) et les référents internes,		
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire	4.3.29.2	29.2 Sensibiliser les porteurs de la démarche dans la structure notamment dans les entreprises installées sur les Zones d'Activités Communautaires		suppression de "en partenariat avec l'association OTEMA TSA (plateforme de covoiturage "Tarn Combi" soutenue par
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire	4.3.29.3	29.3 Soutenir et valoriser les démarches visant à améliorer les mobilités quotidiennes et les réalisations de plans de mobilité des entreprises du territoire (y compris les entreprises non obligées de moins de 50 salariés)		
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Développer le réseau de points de ravitaillement des véhicules électriques Développer le réseau de points de ravitaillement des véhicules électriques Développer le réseau de points de ravitaillement des véhicules électriques Développer le réseau de points de ravitaillement des véhicules électriques	4.4.30.1	30.1 Installer de nouvelles bornes de recharge de véhicules électriques et communiquer les emplacements		rajout de la communication
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Développer le réseau de points de ravitaillement des véhicules électriques Développer le réseau de points de ravitaillement des véhicules électriques Développer le réseau de points de ravitaillement des véhicules électriques Développer le réseau de points de ravitaillement des véhicules électriques	4.4.30.2	30.2 Développer l'offre de stations GNV à destination de clients professionnels et ouvertes au public		
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET	5.1.33.1	33.1 Mettre en place des actions d'animations régulières auprès des scolaires (élémentaire cycle 3, collège, lycées) en lien avec les équipes enseignantes, les structures périscolaires et centres de loisirs,		modification : enlever prog d'animations par actions d'animations
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET	5.1.33.2	33.2 Organiser des ateliers formation-action public adulte de sensibilisation aux enjeux Air-Energie-Climat notamment en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire		
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET	5.1.33.3	33.3 Mettre en place des animations locales grand public en lien avec les manifestations nationales, régionales et départementales et en partenariat avec les associations locales,		
voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET		33.4 Organiser des animations locales grand public en lien avec les manifestations nationales, régionales et départementales et en partenariat avec les associations locales,		

Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE				
forces du territoire et les partenaires	population aux enjeux du PCAET	5.1.33.4	33.4 Communiquer des informations pratiques (eco-geste, ENr...) auprès de la population via presse et radios locales, les outils numériques, le réseau des médiathèques voire l'accompagnement à domicile,	
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET	5.1.33.5	33.5 Action du département du Tarn : accompagner les ménages en situation de précarité énergétique (PDALHPD 2020-2025)	
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET	5.1.33.6	33.6 Donner du poids et crédibiliser les actions de la collectivité dans sa communication (en lien avec le programme TETE)	rajout sous action 33,6
	Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET	.33.7	33.7 Accompagner les acteurs sur le programme "éduquer dehors"	rajout sous action 33,7
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Mettre en place un comité de suivi du PCAET partenarial élargi	5.2.31.1	31.1 Mobiliser les membres du Conseil de développement et les former sur les enjeux Air-Energie-Climat pour qu'ils deviennent des relais de proximité au sein de la société civile et du monde économique,	
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Mettre en place un comité de suivi du PCAET partenarial élargi	5.2.31.2	31.2 Créer et animer un comité local du climat pour permettre dialogue et concertation avec tous les acteurs (citoyens, agriculteurs, entreprises, associations, élus, lycéens-étudiants...); concerter de façon régulière sur des questions concrètes ou des stratégies politiques	rajout : concerter de façon régulière sur des questions concrètes ou des stratégies politiques
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Faciliter un dialogue territorial avec le monde agricole	5.2.32.1	32.1. Mettre en œuvre une concertation et une co-construction d'un programme d'actions avec les réseaux d'acteurs professionnels permettant d'engager l'activité agricole du territoire dans une transition énergétique, économique et alimentaire (mise en oeuvre d'un PAT)	Mise en peuvre du PAT

					Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE S²LO	
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Instaurer une gestion projet interne transversale pour la mise en œuvre du PCAET	5.3.34.1	34.1 Mettre en avant la transversalité du PCAET et sensibiliser les agents et élus des services de l'Agglo sur leur implication dans la mise en œuvre des orientations du programme d'actions (instances de suivi et de pilotage, intégré les enjeux TE dans les fiches de postes)	Rajout des instances et des fiches de poste		
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Instaurer une gestion projet interne transversale pour la mise en œuvre du PCAET	5.3.34.2	34.2 Réaliser le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre de Gaillac-Graulhet Agglomération et l'utiliser comme un outil de sensibilisation interne autour des enjeux Air-Energie-Climat,			
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Instaurer une gestion projet interne transversale pour la mise en œuvre du PCAET	5.3.34.3	34.3 Maintenir le binôme Élu-technicien référents du PCAET au sein de l'Agglomération,			
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Instaurer une gestion projet interne transversale pour la mise en œuvre du PCAET	5.3.34.4	34.4 Renforcer l'exemplarité de Gaillac-Graulhet Agglomération dans le cadre de la commande publique avec la formalisation de l'engagement de la collective, des formations/ateliers pour les agents et les élus, un clausier avec des critères DD et une analyse des marchés	rajout de détails		
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Instaurer une gestion projet interne transversale pour la mise en œuvre du PCAET	5.3.34.5	34.5 Formaliser le plan de formation/sensibilisation des agents et des élus	rajout sous action 34,5		
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Instaurer une gestion projet interne transversale pour la mise en œuvre du PCAET	5.3.34.6	34.6 Financer la politique Climat-Air-Energie et réaliser une évaluation climat du budget, le suivre annuellement	rajout sous action 34.6		
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Mettre en place le suivi évaluation du PCAET	5.3.35.1	35.1 Enrichir l'observatoire local avec les initiatives pour la transition énergétique et le climat,			
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Mettre en place le suivi évaluation du PCAET	5.3.35.2	35.2 Instaurer un partenariat interne et externe pour impliquer tous les acteurs dans le suivi régulier des tableaux de bord et l'évaluation du plan d'actions	rajout de l'évaluation		
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Mettre en place le suivi évaluation du PCAET	5.3.35.3	35.3 Mettre en place des instances de suivi technique et politique de la mise en œuvre du PCAET avec les partenaires,			
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Mettre en place le suivi évaluation du PCAET	5.3.35.4	35.4 Mesurer les changements de pratiques de la population via des enquêtes-sondages			
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Travailler sur les échanges intra et inter-territoriaux	5.3.36.1	36.1 Mettre en place un comité local de la transition énergétique et écologique pour travailler sur l'appropriation des enjeux du PCAET par les communes et valoriser leurs actions (ex : réseau élus référent climat)	réseau élus référent Climat		
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques						

Envoyé en préfecture le 21/07/2025 Reçu en préfecture le 22/07/2025 Publié le 21/07/2025 ID : 081-200066124-20250707-141_2025-DE S²LOW				
forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Travailler sur les échanges intra et inter-territoriaux	5.3.36.2	36.2 Développer la coopération avec les territoires limitrophes (Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, PETR Albigeois Bastides, CC Tarn Agout...) dans le cadre du programme LEADER et autres dispositifs	Leader et autres dispositifs
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Travailler sur les échanges intra et inter-territoriaux	5.3.36.3	36.3 Poursuivre l'implication de Gaillac Graulhet Agglomération dans les réseaux de territoires en transition énergétique.	